

Conseil Municipal du 31 mai 2017

Retour sur le Conseil Municipal de Pessac du 31 mai 2017 avec quelques-unes des principales délibérations.

Extinction nocturne de l'éclairage public

A compter du 23 juin 2017, l'éclairage public sur Pessac sera éteint de 1h à 5h du matin. Pessac devient ainsi la 1^{ère} commune française de plus de 50 000 habitants à éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit. Avec cette mesure, la Ville entend favoriser la préservation de l'environnement en limitant les gaz à effet de serre, les nuisances lumineuses et l'impact négatif sur la biodiversité. Cette mesure est valable toute l'année, hormis la nuit du réveillon du jour de l'an. Engagée dans une démarche de maintenance de son réseau d'éclairage public, la Ville a déjà réalisé d'importantes économies d'énergie et l'extinction nocturne devrait également permettre de réduire sa consommation d'électricité.



© Ville de Pessac / Stéphane Monserant

Partenariat avec Asso sax pour Earth, Wind and fire

L'association culturelle pessacaise Asso sax organise le samedi 24 juin à l'occasion de son 20^e anniversaire, un concert exceptionnel au parc de Camponac avec le groupe «Earth, Wind and fire» à la renommée internationale. En amont de ce concert, de nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée sur le site de Camponac. Afin de soutenir la vie culturelle locale, la Ville de Pessac attribue une subvention de 800€ à Asso sax.

Aménagement du plateau fitness dans le quartier Arago-La Châtaigneraie

Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Arago, une méridienne verte a été créée afin d'ouvrir le quartier vers le sud. Outre la requalification du plateau sportif de l'école élémentaire Saint-Exupéry (ouvert aux habitants du quartier hors temps scolaire), un plateau de fitness va être créé pour favoriser la pratique sportive de proximité. Le coût de ce projet est estimé à près de 50 000€, faisant l'objet d'une demande de subvention auprès du centre national pour le développement du sport.

Travaux d'aménagements du Bourgailh

Le Bourgailh fait l'objet d'un projet autour de la création d'un espace nature passant de 60 à 110 ha autour de 3 grandes thématiques : la nature, le sport et la famille. Le bureau d'études Osmose a travaillé sur l'aménagement de l'espace permettant la protection et la mise en valeur des zones naturelles sensibles, humides et forestières. Il s'agit également de compléter les équipements de loisirs familiaux et de créer une nouvelle promenade reliée au zoo de Bordeaux-Pessac. Inscrit dans le contrat de développement métropolitain et intégrant les critères de développement durable, ce projet a un coût global prévisionnel estimé à 3,2 M€. Déjà identifié et apprécié des joggeurs, marcheurs et cyclistes, le Bourgailh accueillera une plaine de loisirs pour une pratique libre du sport : un skate park pour les sports de glisse, des blocs d'escalade alternatifs mais aussi des espaces sur sable dédiés aux sports collectifs. Un théâtre de plein air verra également le jour, complété par l'installation de tables de pique-nique. Tout cela permettra d'identifier le Bourgailh comme une destination nature idéale pour les familles pessacaises mais aussi celles des alentours. Un chemin de découverte de la faune et de la flore d'1,3 km est également prévu pour relier à pied en 20 minutes ou à vélo en 5 minutes seulement la forêt du Bourgailh au zoo de Pessac.

Nouvelle élue : Valérie Wastiaux Giudicelli

Photographe professionnelle âgée de 50 ans, Valérie Giudicelli rejoint l'équipe du conseil municipal de Pessac en remplacement de René Lopez.

Contact presse Laurence DEFARD

05 57 93 63 57 - 06 73 53 68 06

presse@mairie-pessac.fr



www.pessac.fr